

Programme national d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil

BUDGET PREVISIONNEL

Etablissement d'accueil :

Nom/Prénom du scientifique présenté :

Rappel : Le montant du financement attribué par le programme PAUSE varie en fonction du statut et de l'expérience du bénéficiaire ainsi que l'existence d'un projet d'accompagnement social par l'établissement d'accueil et n'excédera pas 60% du budget total :

- Catégorie 1 (Doctorant, assistant de recherche), jusqu'à 20 000 Euros
- Catégorie 2 (post-doc, maître de conférences, ingénieur de recherche), jusqu'à 40 000 Euros
- Catégorie 3 (professeur des universités, directeur de recherche), jusqu'à 60 000 Euros

Nb : Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles : fourniture de matériel informatique, bureautique de base, et installation du poste de travail, frais de gestion, frais de mission (sauf exception, après validation du comité d'évaluation de PAUSE)

Postes de dépenses	Montant en euros
Salaire (Cotisations, Charges) (préciser)	
Accompagnement social (préciser le cas échéant : Aide au logement, cours de FLE...)	
Autres postes de dépenses (préciser)	
TOTAL	
Dont :	
Pris en charge par l'établissement	Demandé à PAUSE
En Euros :	En Euros :
En % :	En % :



Veillez préciser les autres sources de financements et leurs montants :

Fait à le par

Signature et sceau